



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2020

Est par les présentes donné, par la soussignée directrice générale de la municipalité de Saint-André, que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du budget et de l'adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation et qui sera tenue LUNDI LE 16 DÉCEMBRE 2019, À 19H30, au lieu ordinaire des séances, soit au 122A rue Principale, Saint-André.

Les membres de ce conseil :

- ✓ Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière et,
- ✓ Adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2020
- ✓ Adopteront le programme triennal des dépenses en immobilisation

DONNÉ A SAINT-ANDRÉ CE 27^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2019.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(NOTE : cet avis doit être publié 8 jours avant la session.)

Je, soussignée Nathalie Blais résidante à Sainte-Hélène, directrice générale de la municipalité de Saint-André, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis :

- En affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 27 novembre 2019, entre 9h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 27 novembre 2019

Nathalie Blais, directrice générale)